



Orange lance l'offre Cyberfiltre, une solution de sécurité visant à protéger les données des professionnels

Le 8 avril, Orange lance l'offre Cyberfiltre, une solution visant à protéger la navigation web sur mobile.

Dans un contexte d'accélération des usages en mobilité et de la multiplication des cyberattaques, la sécurité numérique des entreprises est un enjeu de taille.

Ainsi, pour accompagner au mieux ses clients professionnels, Orange a conçu la solution Cyberfiltre pour protéger leurs données lors de la navigation internet sur le réseau mobile Orange.

Cette solution permet une détection préventive alertant immédiatement l'utilisateur lorsqu'il est exposé à un site malveillant et propose un tableau de bord en ligne à destination du client, titulaire d'une ou de plusieurs lignes. L'utilisateur peut ainsi connaître l'état sanitaire de ses données et gérer sa solution pro, à tout moment, via un portail.

Pour tous ceux qui souhaitent une sécurité optimisée, Orange propose également, à ses clients pros, Cyberfiltre Avancé qui, en plus des fonctionnalités de Cyberfiltre, protège la navigation web via WiFi ou en situation de roaming à l'étranger. Cyberfiltre Avancé, en complément de la sécurisation du réseau mobile, propose grâce à une application mobile gratuite (disponible dans l'Apple Store et Google Play Store) la détection des virus et applications malicieuses présentes sur le terminal mobile de l'utilisateur.

Pour rappel, les PME sont en première ligne des Cyber attaques :

- 77% des cyberattaques visent les PME¹
- 71% des TPE et PME qui font l'objet d'une cyber-attaque ne s'en remettent pas²
- 4000 PME / TPE sont victimes d'une attaque par mois³
- Jusqu'à 44% des ordinateurs, smartphones et tablettes ont été infectés par un virus³.

¹ Sources SystemX, Cybermalveillance.gouv.fr, IDC enquête Cybersécurité TPE PME

² Opinion Way pour le CESIN 2020

³ Source ENISA

« Avec le travail à distance qui se généralise, les usages professionnels sur smartphones exposent de plus en plus les utilisateurs à des cyber menaces comme le hameçonnage, le vol de données ou encore les sites web frauduleux.

Dans un monde du travail en constante évolution, les entreprises peuvent toujours compter sur l'expertise d'Orange pour les accompagner au mieux en leur proposant les solutions les plus adaptées. » V. Cussac, Executive VP Smart Mobility Services

Le service Cyberfiltre est compatible sur les lignes mobiles des offres des gammes Open Pro et Connect Pro Open. Il peut être souscrit en ligne sur orangepro.fr ou auprès d'un conseiller Orange (Boutique ou 3901¹). Le service sera activé automatiquement dans le réseau ; il ne requiert aucune installation sur le téléphone mobile.

Orange propose un essai gratuit de 2 mois non renouvelable sans engagement ni frais de mise en service. L'offre Cyberfiltre² est à 2€HT/mois/ligne mobile avec engagement de 12 mois, sans frais de mise en service. L'offre Cyberfiltre Avancé² est à 5€ HT/mois/ligne mobile avec engagement de 12 mois, sans frais de mise en service.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,3 milliards d'euros en 2020 et 142 000 salariés au 31 décembre 2020, dont 82 000 en France. Le Groupe servait 259 millions de clients au 31 décembre 2020, dont 214 millions de clients mobile, 22 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse :

Louise Berrux, louise.berrux@orange.com

¹ Le service est gratuit et l'appel est au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit depuis les réseaux Orange.

² Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine, exclusivement réservée aux professionnels (sur présentation de justificatifs) avec un engagement de 12 mois. Sous réserve d'éligibilité et compatibilité technique. Détails et conditions sur www.orangepro.fr